

La parole de l'enfant a toujours posé un problème en justice. Les études scientifiques, pléthoriques, ont fait progresser nos connaissances sur les effets des psychotraumatismes répétés, la suggestibilité, les techniques d'audition de l'enfant, mais les résultats de la recherche se heurtent aux positions idéologiques et aux réactions émotionnelles largement entretenues par les médias. Les nouveaux masques du déni de la maltraitance infantile - syndrome des faux souvenirs, syndrome d'aliénation parentale, résilience mal interprétée, critique d'une société soi-disant compassionnelle - parviennent dans une large mesure à relativiser le discours scientifique concernant les conséquences personnelles et sociales de la maltraitance infantile. A ce titre, le procès dit d'Outreau a des conséquences particulièrement délétères sur le plan sociétal et probablement sur les droits de l'enfant bien que 12 des 15 enfants aient été reconnus victimes de viols et d'actes de proxénétisme.

Cette table ronde réunit des professionnels qui font le point sur la recherche concernant la parole de l'enfant, l'histoire récente du déni de la maltraitance, l'évolution des droits de l'enfant, le rôle des médias, les conséquences du procès d'Outreau.



INSTITUT DE CRIMINOLOGIE DE PARIS
UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS (PARIS II)

12 place du Panthéon
75231 PARIS cedex 05

Tél. : 01.44.41.55.82
Fax : 01.44.41.56.47

TABLE RONDE

INSTITUT DE CRIMINOLOGIE DE PARIS

UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS (PARIS II)

***LA PAROLE DE L'ENFANT APRÈS
LA MYSTIFICATION D'OUTREAU***

JEUDI 24 FEVRIER 2011 – 9H

Salle des Conseils
escalier M, 2^{ème} étage
Université Panthéon-Assas (Paris II)
12 place du Panthéon, 75231 Paris cedex 05

Entrée libre

PROGRAMME

- 08 h 45 Accueil des participants
- 09 h 00 Ouverture des travaux par **M. Philippe CONTE**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), Directeur de l'Institut de Criminologie de Paris

MATINÉE

sous la présidence de **M. Gérard LOPEZ**,
Psychiatre,
chargé d'enseignement à l'Institut de Criminologie de Paris

- 09 h 15 *Outreau : la vérité abusée*
Mme Marie-Christine GRYSO **DEJEHANSART**,
Psychologue clinicienne, expert judiciaire
- 10 h 00 *La parole de l'enfant et le journaliste*
M. Serge GARDE, Ecrivain, journaliste et **Richard MICHEL**,
Ex président de la Chaîne Parlementaire
- 10 h 45 *Pause*
- 11 h 00 *La place de l'enfant dans l'univers de la psychiatrie générale*
M. Philippe MAZET, Professeur honoraire de pédopsychiatrie à
l'hôpital de la Salpêtrière
- 11 h 45 *La parole du mineur : une parole mineure*
M. Rodolphe COSTANTINO, Spécialiste du droit des mineurs,
avocat d'Enfance et Partage

APRÈS-MIDI

sous la présidence de **M. Stamatios TZITZIS**,
Directeur de recherche au CNRS,
chargé d'enseignement à l'Institut de Criminologie de Paris

- 14 h 00 *La parole de l'enfant : données de la recherche scientifique*
Mme Karen SADLIER, Psychologue clinicienne
- 14 h 45 *Outreau, fiasco médiatique et manipulation politique*
M. Gilles ANTONOWICZ, Avocat
- 15 h 30 *Pause*
- 15 h 45 *Une petite histoire récente de la protection de l'enfance*
Mme Emmanuelle PIET, Présidente du collectif féministe contre le
viol
- 16 h 30 *La défense des droits de l'enfant*
M. Pierre JOXE, Ancien ministre, avocat
- 17 h 30 *Intervention*
Mme Maryvonne CAILLIBOTTE, Directrice des affaires
criminelles et des grâces
- 17 h 45 *Conclusion par Mme Geneviève PAYET*, Psychologue clinicienne,
présidente de l'ARIV